

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, M. Clément SERVAT,
Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Denise MICHAUT donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

Etaient absents excusés :

Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire,
Mme Dominique FOIX, Adjointe,
Mme Patricia PROHASKA, Conseillère Municipale.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 30

Monsieur Clément SERVAT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

11 - CESSION MATERIEL ROULANT

Madame Maylis DEL PIANTA expose que la commune est propriétaire d'un véhicule Renault Twizi immatriculé CM 118 MQ dont elle n'a plus l'utilité. La valeur résiduelle de ce véhicule est de 3.062,50 €.

Suite à la mise aux enchères de ce véhicule, Madame Karine Lukoki Bamba a proposé de le racheter au prix de 5.460 €.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'offre de rachat du véhicule Renault Twizi faite par Madame Karine Lukoki Bamba au prix de 5.460 €,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la cession de ce véhicule et d'émettre le titre de recette correspondant.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 9 avril 2018.

Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 16/04/2018



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 13/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/04/2018